

Interdépendance, *linkage* et système international : de l'analyse conceptuelle aux problèmes de politique étrangère
Interdependence, Linkage and International System: From Conceptual Analysis to Foreign Policies Issues

Irnerio Seminatore

Volume 18, numéro 2, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702166ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702166ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Seminatore, I. (1987). Interdépendance, *linkage* et système international : de l'analyse conceptuelle aux problèmes de politique étrangère. *Études internationales*, 18(2), 329–352. <https://doi.org/10.7202/702166ar>

Résumé de l'article

The emergence and evolution of the literature dealing with interdependence in the international System is looked into. An attempt is made to show its significance and main points as well as its implications. The debates on interdependence within the North-American political context are regarded as solutions to the preceding issues on dependence. Interesting passages are dedicated to the impact of the interdependence theory on the interpretation of the international system, as illustrated by two schools of thought in foreign policy (Kissinger-Brzezinski). Linkage of the tactical and strategic aspects to the economic and political interrelation of international relations, as put forward by policy makers, has brought to the fore the difficulties and limits of negotiation in the face of competition and in the aftermath of confrontation. This paper offers subtle, yet positive, conclusions on the use of the interdependence theory in international policy.

INTERDÉPENDANCE, LINKAGE ET SYSTÈME INTERNATIONAL

de l'analyse conceptuelle aux problèmes de politique étrangère

Irnerio SEMINATORE*

ABSTRACT — *Interdependence, Linkage and International System: From Conceptual Analysis to Foreign Policies Issues*

The emergence and evolution of the literature dealing with interdependence in the international system is looked into. An attempt is made to show its significance and main points as well as its implications. The debates on interdependence within the North-American political context are regarded as solutions to the preceding issues on dependence. Interesting passages are dedicated to the impact of the interdependence theory on the interpretation of the international system, as illustrated by two schools of thought in foreign policy (Kissinger-Brzezinski). Linkage of the tactical and strategic aspects to the economic and political interrelation of international relations, as put forward by policy makers, has brought to the fore the difficulties and limits of negotiation in the face of competition and in the aftermath of confrontation. This paper offers subtle, yet positive, conclusions on the use of the interdependence theory in international policy.

I – L'INTERDÉPENDANCE ET L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Le degré d'interconnexion qui existe entre les divers aspects des relations internationales et l'augmentation du volume et du niveau de complexité des échanges ont eu des incidences considérables sur les événements internes et internationaux.

La mondialisation des économies et l'élargissement planétaire de la scène diplomatique ont suscité l'émergence d'une situation globale et non balancée d'interdépendance entre États, économies, régions et ambiance du système international.

La « transnationalisation des affaires » (Rosenau) et l'intensification des flux de biens, services, hommes et capitaux ont ainsi poussé les économistes¹ à dégager des tentatives de réflexion sur les problèmes globaux, découlant de cet extraordinaire processus de développement. Distinct du processus d'intégration, à caractère plus

* Professeur au Département de sociologie à l'Université de Paris VIII, France.

1. N.R. RICHARDSON. *Foreign Policy and Economic Dependence*, University of Texas Press Austin – London 1978.

institutionnel et politique, et dans le même temps, contrastant, voire antithétique vis-à-vis des vieilles conceptions de la souveraineté des États, le processus d'interdépendance, fut perçu, au seuil des années '70, comme une menace pour l'autonomie des choix en matière de politiques nationales.

Il apparut comme une limite des marges de liberté consenties dans la poursuite des objectifs internes de politique économique. Une période d'instabilité internationale allait étendre ces craintes. Les crises successives de l'énergie et des matières premières, puis le dérèglement du système monétaire et financier international, appelèrent les *policy makers* occidentaux à choisir entre deux voies contrastées²: celle du mirage d'une autonomie en disparition, par le retour aux vieilles dérives protectionnistes et celle d'un effort de concertation avec les principaux partenaires économiques et commerciaux.

Les dirigeants du monde occidental prirent conscience de l'extrême sensibilité (*sensitivity*) de leurs économies. Les évolutions des pays avec lesquels ils entretenaient des relations d'échange importantes et la grande vulnérabilité (*vulnerability*) de leurs systèmes sociaux, mirent en évidence la rigidité et l'improbabilité de réactions d'adaptation, vis-à-vis de stress additionnels en provenance de l'environnement international.

Les premières et incertaines définitions de l'interdépendance comme situation de dépendance bilatérale entre États ou entreprises, furent étendues aux « phénomènes de confiance (*reliance*) en une entité extérieure à sa propre juridiction politique ». Elles aboutirent à la prise en considération des conditions dans lesquelles « les Nations et les régions les plus éloignées de la planète, s'influencent réciproquement et dépendent étroitement les unes des autres ».

La formule selon laquelle « l'interdépendance peut être définie seulement à travers la dépendance », figure dans un Rapport Spécial³ publié par le Département d'État américain. La préoccupation de présenter la réalité de l'interdépendance comme une question globale, fut intégrée par l'idée de souligner qu'il s'agit simultanément d'une question de perception (« on est dépendant – souligne le Rapport – si on pense de l'être »).

Puisque les problèmes liés aux relations entre les États, évoluent à la lumière des tendances globales, le Rapport retient les remarques de Keohane et Nye⁴, pour qui les asymétries de la dépendance sont fréquentes et multiples et conditionnent les interactions entre les acteurs.

2. Georges De MENIL. *Les sommets économiques : les politiques nationales à l'heure de l'interdépendance*, in « Enjeux internationaux ». Paris, I.F.R.I., Economica, 1983.

3. The Department of State, *Toward Strategy of Interdependence*, Special Report n° 17, Washington, July 1975. Cette étude reprend les thèses de L.R. ALKER, L.P. BLOOMFIELD et N. CHOVERI. *Analyzing Global Interdependence*, MIT Press, Cambridge (Mass), 1975.

4. R.O. KEOHANE et J.S. NYE. *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1972.

Il apparaît utile, toutefois, de clarifier deux points :

1 – Les effets réciproques, à caractère avantageux, ne peuvent définir à eux seuls les situations d'interdépendance. Ces dernières comportent d'après Keohane et Nye, des contraintes et des coûts non intentionnels (interdépendance stratégique), ou contractuels (interdépendance monétaire ou financière) et, par conséquent une association étroite d'effets positifs, (gains) et d'effets négatifs (coûts). Dans la perspective des deux acteurs, l'interdépendance restreint l'autonomie et limite la liberté d'action.

Elle peut être analysée, non seulement comme source de pouvoir, mais comme source de conflit et de crise entre les États. La nature et les flux des transactions, en situation non balancée ou asymétrique, engendrent des effets inégalement conditionnants. Ceux-ci étendent rapidement leurs répercussions, en cas de perturbations, sous forme d'excitation ou de panique (*sensitivity + vulnerability*).

2 – La notion d'interdépendance, doit être appliquée non seulement aux relations économiques, mais aux rapports géopolitiques ou stratégiques qui relient les États et les aires les plus distantes en un système unique. Les aspects physiques, psychologiques et culturels des problèmes doivent être intégrés à cette nouvelle réalité.

La communauté mondiale apparaît, de ce point de vue, comme un ensemble d'hétérogénéités interdépendantes, partiellement disfonctionnelles par rapport à des buts de gouvernement d'ordre planétaire. Là où toute chose dépend du tout, l'analyse du comportement des différentes unités, exige une approche systématique.

La prise en considération de la totalité des aspects d'un problème, à la lumière des tendances globales, rejette l'isolement d'un phénomène ou celui d'une séquence particulière. Elle interdit d'examiner un événement quelconque en dehors des dynamiques qui en modifient constamment l'évolution.

L'extrême complexité de l'interdépendance, dans les formes qu'elle a assumées depuis une décennie, en fait un phénomène historiquement original. Les interprétations élaborées jusqu'ici, sont loin d'en avoir épuisé la richesse conceptuelle. Elle a été prise en considération jusqu'ici comme dépendance mutuelle ou réciproque, puis comme globalisme, et, enfin, comme perception d'une situation générale d'interrelation. Nous passerons en revue ci-après, l'examen de l'interdépendance comme pouvoir, ensuite comme stratégie de contrôle et en dernier, comme communication et message.

En tant que source de pouvoir (contractuel) l'analyse de l'interdépendance, débouche sur l'étude des dissymétries. Elle vise explicitement leur exploitation ou leur usage politiques pour des objectifs, des niveaux d'intervention et des systèmes de contraintes, fort dissemblables.

En tant que stratégie de contrôle, l'examen des formes de « *sensitivity* » et de « *vulnerability* » tend à empêcher l'amorçage d'escalades ou le dérèglement de comportements conflictuels surtout là où l'interdépendance apparaît comme fortement déséquilibrée. Elle oriente les choix publics en situation de crise (*crisis management*).

L'évaluation de l'interdépendance comme dépendance, balancée ou non balancée, a pertinence à fournir une perception d'ensemble du niveau des déséquilibres d'une relation. Cette évaluation aide la prise de décisions et l'adaptation des réponses à apporter aux défis extérieurs (autarcie, isolationnisme, interventionnisme) en termes politiques ou militaires.

En tant que communication et prolongement culturel d'une stratégie globale, elle a pour but l'orientation des conduites collectives et la diffusion de modèles idéologiques conjoncturellement dominants.

En conclusion, les recherches sur l'interdépendance comme étude des dissymétries conditionnantes dans le cadre des actions réciproques (bilatérale ou multilatérale), aboutissent à l'investigation sur la dimension du pouvoir contractuel d'un acteur sur l'autre.

Lorsque ce dernier est considéré comme une menace pour l'autonomie des choix en matière de politique interne (Cooper) ou lorsque l'examen de l'interdépendance est étendu à la sphère des relations politico-stratégiques⁵ et à l'analyse du potentiel de conflit entre les États⁶, l'évaluation du niveau d'interdépendance est finalisée à l'élargissement de l'autonomie de décision consentie.

De même en cas d'examen de l'interdépendance dans la sphère des relations politico-stratégiques (Keohane-Nye) et dans l'analyse du potentiel de conflits entre les États (K. Waltz). La lecture de l'interdépendance comme balance des dissymétries, s'appuie sur l'analyse systémique. L'étude des tendances globales débouche sur les études de prospective mondiale et sur les modèles du développement qui s'y inspirent.

On y retrouve des thèses contradictoires, qui vont des « limites de la croissance » (Rapport Forrester-Meadows – Club de Rome) imputées à la limitation des ressources et à un type de développement indifférencié jusqu'aux modèles qui visent l'analyse de l'évolution future du système (Mesarovic – Pestel).

Les premiers prônent une décélération de l'interdépendance et un ralentissement de la croissance, les deuxièmes tablent sur une poursuite plus équilibrée et mieux répartie de celle-ci. Dans un cas il s'agit d'éviter le collapsus du système, dans l'autre d'atténuer les écarts entre les différentes régions du monde, développant des stratégies de coopération plus audacieuses et mieux adaptées.

II – INTERDÉPENDANCE, POUVOIR ET « INVOLVEMENT »

Les auteurs⁷, (Bergsten, Keohane et Nye), qui ont approfondi la relation entre interdépendance et pouvoir et ceux qui se sont donné l'objectif d'atteindre une

5. R.O. KEOHANE et J.S. NYE, *op.cit.*

6. K. WALTZ. *The Myth of National Interdependence*, in C.P. Kindleberger, *The International Corporation*, MIT Press, Cambridge, 1970.

7. C.F. BERGSTEN. *Managing International Economic Interdependence: Selected Papers of C. Fred Bergsten*, Lexington, Lexington Books, 1977.

compréhension plus approfondie des problèmes liés à l'engagement international,⁸ partagent tous l'idée que les rapports entre les États, demeureront encore, dans les années à venir, les déterminantes capitales de l'ordre planétaire. Ils en dégagent trois conséquences :

- 1 – Que l'aspect politique, sous forme d'intérêt national s'impose sur l'aspect économique ;
- 2 – Que du point de vue des implications stratégiques, l'on ne peut ignorer la nature des contraintes, découlant d'un ensemble multiforme de dissymétries ;
- 3 – Que les différents niveaux de perception de ces dissymétries (*sensitivity* et *vulnerability*) influencent l'ordre d'efficacité des stratégies adaptatives et donc les coûts prévisibles dans les domaines de la défense, de la sécurité et de l'engagement extérieur.

L'indication principale de Keohane et Nye, consiste à tenir les dissymétries de l'interdépendance comme sources de pouvoir entre les acteurs, soient-ils étatiques ou exotiques, nationaux, transnationaux ou subnationaux.

Toute grille de lecture des relations internationales d'inspiration libérale suppose une philosophie des coûts et des avantages comparés, basée sur l'hypothèse qu'une masse trop élevée d'interactions introduit une distorsion dans les relations extérieures et engendre le risque d'une augmentation des conflits. Une surenchère de comportements populistes ou nationalistes, en provenance du Tiers Monde est à craindre. Vis-à-vis de ce danger, le courant « *liberal nationalist* », a exprimé son scepticisme, sa méfiance, voire son refus pour les coûts découlant de l'interdépendance.

Dans le débat sur l'engagement américain dans le monde, ce courant a jugé préférables des choix de politiques d'autarcie, par rapport aux options d'isolement ou d'intervention. Puisque le pouvoir militaire demeure le paramètre essentiel pour mesurer l'efficacité d'une intervention en politique étrangère, il est indispensable de fournir des éclairages analytiques, sur la notion de « pouvoir ».

Compte tenu du rôle que celui-ci exerce dans les deux cas d'interaction dépendante, la *sensitivity* et la *vulnerability*, le pouvoir est conçu selon deux modalités distinctes : comme capacité de coercition ou comme capacité de contrôle. On entend dans la première signification, la capacité de faire faire autre chose que celle qui aurait été visée par l'adversaire à des coûts acceptables. Dans la deuxième, la capacité de mesurer les résultats d'une action, d'exercer un contrôle sur les aboutissements (*out comes*) d'un processus, d'une négociation, d'une crise.

Toute initiative suscite des exigences de prévention et met en oeuvre des contre-mesures efficaces face à des perturbations en provenance du monde extérieur. En ce sens, les efforts d'évaluation du cadre dans lequel les situations de danger doivent être abordées, divergent en cas de *sensitivity* et de *vulnerability*.

8. P.A. KARBER et R.W. MENGEL, in *Defense of Fortress America: Autarky as an Alternative to Isolation and Interdependence*, in Kaplan, « Isolation or Interdependence? » ; R. GILPIN, *Three Models of the Future*, in Bergsten-Krause, *World Politics*.

La *sensitivity* désigne l'intensité et la flexibilité de la riposte adaptative d'un acteur ou d'un milieu vis-à-vis de chocs extérieurs. Le cas exemplaire d'une perturbation économique, est celui d'une brusque augmentation des prix d'un produit d'importation essentiel, (ex. pétrole). Le cas limite d'une perturbation politique, est celui d'un attentat ou d'un acte de terrorisme. Le critère de mesure de la *sensitivity* est représenté par les marges de coûts soutenables, sans changer de cadre politique ou sans prendre en considération d'autres options.

La *vulnerability* montre, par contre, une rigidité ou un écart dans les capacités d'adaptation d'un acteur aux nouvelles conditions de la menace. Tout défi ou toute perturbation additionnelle engendrent des stress et obligent à intervenir sur des rigidités psycho-politiques ou structurelles. Les temps d'adaptation sont alors fonction des données de l'environnement international. Une reformulation des options initiales ou des alternatives disponibles est nécessairement plus coûteuse, mais elle est peut-être imposée par la persistance des effets de perturbation.

Il s'agit de parer à des « failles » dans le dispositif économique ou à des « fenêtres » dans l'appareil militaire, ouvrant à l'adversaire des « lucarnes d'opportunités ». De manière générale, la *vulnerability* inclut dans ses critères de calcul, le facteur stratégique, tandis que la *sensitivity* l'écarte, réduite et presque bornée aux effets immédiats.

La dimension diplomatico-stratégique intervient non seulement en aval, dans la gestion directe ou indirecte des crises (*crisis management*), mais aussi en amont, dans l'élaboration du niveau d'engagement d'un acteur (*involvement*) sur la scène internationale.

Un haut niveau d'engagement est-il un signe de force ou de faiblesse? Un haut niveau d'isolement sous-tend-il une manifestation de désintérêt ou suppose-t-il une volonté de retrait des affaires internationales? Y-a-t-il opposition entre isolationnisme et interventionnisme ou existe-t-il des tierces voies pour éclairer le sens des alternatives disponibles? Dans le débat sur les réformes de l'engagement américain dans le monde, Karber et Mengel ont élaboré une « matrice d'involvement », répartie en quatre cases:

L'axe des abscisses (horizontal) se réfère à l'engagement politique, l'axe des ordonnées (vertical) à l'engagement militaire.

Le pouvoir militaire est ici considéré comme dominant le pouvoir politique et ce dernier, le pouvoir économique. Parallèlement l'estimation du coût d'une intervention militaire, est réputée comme plus élevée que celle d'une intervention économique, mais son efficacité plus grande.

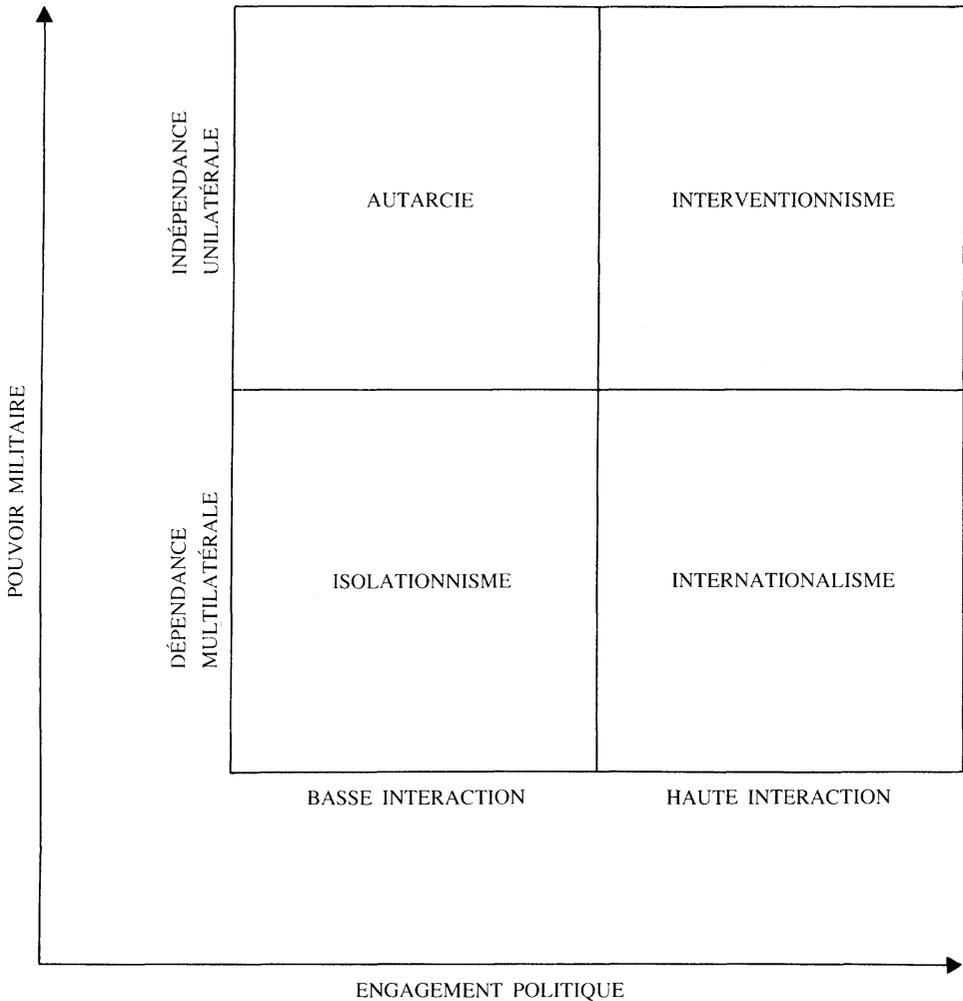
Le but du débat visait à faire sortir les choix de politique étrangère américaine de la fausse polarisation entre isolationnisme et interventionnisme et tendait à clarifier, avec la plus grande netteté, les distinctions et la diversité, mal perçues, entre isolationnisme et autarcie.

Il fallait se libérer des axiomatiques qui identifiaient engagement et force, isolationnisme et faiblesse. Les tenants de cette opération de lessivage intellectuel rappelaient, non sans raison, que l'interventionnisme américain des années 30 était

marqué de faiblesse et que les tendances au désengagement et à l'isolationnisme, consécutifs à l'expérience vietnamienne n'excluaient guère les positions de force.

L'extrême différenciation des options stratégiques praticables par une grande puissance, montre que le concept d'engagement et celui de stratégie globale sont à la fois complexes et multidimensionnels. Les objectifs politiques ne peuvent être réduits à des objectifs militaires ni comporter l'utilisation tous azimuts de la force.

Entre l'isolationnisme et l'interdépendance, susceptibles d'entraîner la puissance américaine sur des positions d'intervention, il existe, disent certains, une position distincte, celle de l'autarcie. Elle est préférable sous le profil économique, idéologique et stratégique, car elle exprime, comme on le voit plus bas, une position unilatéraliste et indépendantiste, qui fait défaut aux formes de dépendance multilatérale. Cette dernière apparaît comme le reflet le plus adapté à la réalité politique américaine dans le domaine des relations internationales.



III – INTERDÉPENDANCE ET POLITIQUE ÉTRANGÈRE: LE « LINKAGE »

Dans le débat permanent sur les modes d'aborder les relations d'interdépendance et de conduire la politique internationale aussi bien dans les rapports Nord-Sud, que dans les rapports Est-Ouest, d'importantes questions demeurent sans réponse.

Comment relier entre eux des problèmes sujets à controverse? À quel moment isoler du flux et du reflux d'autres événements, ceux qui mettent en danger des intérêts essentiels et qui ont des incidences sur les questions vitales de la guerre et de la paix?

Le degré d'interconnexion qui existe entre les divers aspects des relations Est-Ouest et tout spécialement des relations américano-soviétiques, est appelé communément *linkage*. Au sujet de ce terme, dont le premier usage remonte au début des années '70, il est opportun de rappeler, qu'il désigne une démarche générale, ayant marqué profondément la politique extérieure des États-Unis. Les principes qui l'explicitent se retrouvent dans le premier rapport annuel du Président R. Nixon au Congrès, sur la politique étrangère⁹ et dans les *Mémoires* de son Secrétaire d'État, H. Kissinger.

Avant d'examiner la méthode du *linkage* comme technique de négociation, le mieux est, peut-être, d'en distinguer l'aspect tactique de l'aspect stratégique.

A — Le *Linkage* — l'aspect stratégique

Ce dernier est succinctement exposé dans le Rapport Nixon: « L'évaluation du cadre dans lequel les questions sont abordées est un élément essentiel du succès des négociations; les relations réciproques entre les événements internationaux sont le fait capital à cet égard. Nous n'avons pas inventé ces relations, elles sont un fait indiscutable ».

« Mon gouvernement reconnaît que les événements internationaux s'insèrent dans un réseau de relations complexes: les questions politiques sont liées aux questions stratégiques, les événements politiques dans une partie du monde peuvent avoir des conséquences de grande portée sur l'évolution politique dans d'autres parties du globe ».

Non éloignées de ces affirmations, les déclarations de Kissinger devant le Sénat de États-Unis le 19 septembre 1974: « Nous n'avons pas inventé l'interrelation entre les problèmes dans le concept dit du *linkage*. C'était une réalité à cause de la gamme des problèmes et des domaines où les intérêts des États-Unis et de l'Union soviétique empiètent les uns sur les autres. Nous avons cherché à progresser dans une série d'accords, réglant les problèmes politiques spécifiques et nous avons

9. Helmut SONNENFELDT. « Linkage: une stratégie pour tempérer l'antagonisme soviétique », in *Relations Est/Ouest, Revue de l'OTAN*, n° 1, février 1979. *U.S. Foreign for the 1970's: A New Strategy For Peace*, 18 février 1970, cité pp. 135-136.

cherché à les relier à un nouveau modèle de comportement international, approprié aux dangers de l'ère nucléaire. En trouvant son intérêt à ce réseau de relations avec l'Ouest, l'Union soviétique peut prendre davantage conscience de ce qu'elle perdrait dans un retour à la confrontation ».

Dans ses « *Mémoires* », Kissinger présente le « *linkage* » comme l'un des principes directeurs qui auraient dû orienter la politique américaine vis-à-vis de l'URSS. Ce principe fixait une liaison entre le *linkage* stratégique, comme interdépendance de politiques et de problèmes particuliers et le *linkage* tactique, comme technique de négociation, centrée sur l'obtention de concessions de la part de l'adversaire/partenaire. Le premier aspect visait la coresponsabilisation de l'Union soviétique, la modération de son comportement et le relâchement des tensions. Il supposait un synergisme des visées réciproques, entremêlées de volontarisme et d'action pédagogique. Les progrès réalisés dans un domaine devaient entraîner des progrès dans d'autres domaines de la négociation. La présupposition était qu'il existe une interdépendance objective, enracinée dans la logique des intérêts et une interdépendance subjective, dictée par les perceptions réciproques de la part des deux Grands.

Le *linkage* était jugé apte à faire converger les efforts des deux partenaires vers un dialogue régulateur basé sur la reconnaissance d'un même code de bonne conduite. Une même conception de la légitimité internationale, aurait dû imposer des limites dans les comportements « admis ». Tout cela exigeait le respect d'une sorte d'intérêt supérieur et la sauvegarde, bien comprise, de la sécurité internationale, à l'oeuvre dans le cadre de la « détente ».

La crise de celle-ci permet de s'apercevoir aujourd'hui que les règles de bonne conduite, ayant amené les superpuissances à maîtriser ensemble les moments de tension, sont définitivement révolues. Les changements intervenus dans la corrélation des forces, et la diversification politique du monde poussent un certain nombre d'acteurs, en Europe et ailleurs, à se faire reconnaître le rôle d'interlocuteurs à part entière sur les problèmes majeurs de politique internationale. Ces problèmes vont des questions de sécurité et désarmement, aux questions financières et monétaires et aux tentatives d'amorcer un dialogue Nord-Sud autour d'un Nouvel ordre économique international (NOEI).

La multipolarisation du monde et les phénomènes de diffusion de puissance, introduisent des limites dans l'action de contrôle des deux Grands. Les tentatives d'imaginer une « détente séparée » en Europe Centrale et l'existence de « crises » dans le Tiers Monde, appartiennent aux « dérives » de la gouvernabilité du système international. Les crises et les conflits qu'elles engendrent échappent aux prévisions et aux possibilités de pilotage, par leur caractère horizontal (éthique, religieux, socio-économique, idéologique, etc.) et régional (Iran-Iraq, Golfe-Moyen-Orient, Afghanistan-Asie du Sud-Est..)

D'autres limites apparaissent dans l'amorçage d'un processus d'érosion de l'influence américaine, qui depuis les Caraïbes affecte le continent, risquant de faire école pour les pays avoisinants (Nicaragua, Salvador, Guatemala, Honduras). Les politiques de « tension calculée » menées par Israël ou par l'Afrique du Sud, puis

les menaces de prolifération nucléaire dans le Tiers Monde et enfin les difficultés et le déclin du mouvement des non-alignés, dessinent-elles l'émergence de nouveaux pôles de puissance ?

Le brossage de ce tableau rend évidentes les insuffisances du dialogue régulateur entre les Grands. Il souligne les limites d'une conception du *linkage*, conçue comme stratégie pour tempérer l'antagonisme américano-soviétique et pour traiter les nouveaux réseaux du pouvoir dans le monde.

Avant de revenir à la démarche tactique du *linkage*, on peut légitimement se poser la question suivante : le modèle de l'« interdépendance » comme référent de la politique étrangère des États-Unis et la conception du *linkage*, synonyme de grande orientation stratégique, sous-tendent-ils une conception bilatéraliste, trilatéraliste ou multilatéraliste des relations internationales ? Gardent-ils la même pertinence, voire la même efficacité dans la gestion actuelle des affaires mondiales ? Sont-ils devenus des outils obsolètes ou des moyens désormais intégrés à la stratégie de l'adversaire ?

B — Le *Linkage* : l'aspect tactique

L'idée de tempérer l'antagonisme soviétique est à la base de la notion de *linkage* et inspire l'ensemble des relations avec l'Est. Toutefois, l'exploitation effective d'un élément de ces relations, d'un intérêt délimité et précis, a conduit les Américains à imaginer des méthodes capables d'influer sur le comportement de leur adversaire.

L'idée de sanctionner par des coûts politiques des transactions d'ordre économique, d'un intérêt évident pour les Soviétiques, imposant des restrictions aux échanges, ou refusant certains avantages (clause de la nation la plus favorisée), a été la raison de fond de l'utilisation tactique du *linkage*. Le but en était d'inciter à des concessions et à des assouplissements de conduite sur des thèmes déterminés (émigration, droits de l'homme, etc.).

Il s'agissait de contre-mesures sélectives ou de rétorsions non militaires, jouant sur la méthode d'une association entre coûts (politiques) et avantages (économiques), afin de rendre les responsables soviétiques plus conscients du « prix » de leurs actes.

Au niveau de la négociation le *linkage* introduit des éléments de souplesse qui s'inspirent des techniques classiques de la compensation. Dans l'aspect tactique du *linkage*, trouve une application pleine la notion d'interdépendance, comme réciprocité de traitement entre les effets positifs et les effets négatifs d'une même relation, bref, l'idée d'une liaison entre dépendances mutuelles de signe contraire.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'interdépendance recouvre une aire assez vaste de relations, qui peuvent être reconduites, de façon simplifiée, à trois équations.

- A _____ Relations mutuelles de signe positif
(+ +) = avantages réciproques = économie
- B _____ Relations réciproques de signe contraire
(+ -) = coûts/avantages = rapport entre
économique et politique
- C _____ Contraintes mutuelles de signe négatif
(- -) = double risque inhibitoire
= rapports stratégiques/*deterrence*

L'utilisation tactique du *linkage*, pour faire face à des impasses diplomatiques, maîtriser des situations de crise, ou influencer le comportement de l'adversaire dans des situations très particulières, a été pensée aussi, de la part des responsables politiques occidentaux, comme une réponse à leurs opinions publiques.

Il fallait éviter de donner l'impression d'assister, en spectateurs impuissants, aux manoeuvres de « l'autre », s'interdisant des avantages ou des gains escomptés. Les résultats de ces mesures de rétorsion tactiques, limitées et inégales, sont souvent indiscernables. Pour être efficaces elles comportent un caractère hautement sélectif et un front commun de la part des Alliés. Elles supposent, en somme, le même type d'appréciation des défis ou de calculs des torts, portés aux intérêts communs.

Une attitude désunie ou hésitante pourrait conduire à des points morts, ou à des replis sur des positions de prudence purement momentanée. La question de fond concerne toutefois la liaison entre les interdépendances d'une même politique et la jonction concertée des aspects tactiques et de l'approche stratégique.

C — Le *Linkage*: un choix entre « confrontation et négociation »

Au coeur de toute méthode à suivre pour concevoir, articuler et conduire les affaires internationales et pour mener une politique à long terme de caractère planétaire, le *linkage* apparaît comme une matrice unitaire à caractère indispensable. Il comporte une large gamme de problèmes et une pluralité d'acteurs, étatiques et exotiques, distribués sur des aires géopolitiques différentes.

Les problèmes d'interaction, d'interconnexion et d'interférence entre dedans et dehors, ou entre types d'engagements éloignés, sont susceptibles de produire simultanément un double effet:

- restreindre les capacités d'exercice du pouvoir
- accroître l'importance des enjeux conflictuels sur la scène internationale.

Vis-à-vis de l'Union soviétique, les problèmes fondamentaux qu'affrontent les pays occidentaux, et les États-Unis en particulier, demeurent essentiellement les mêmes et sont globalement liés entre eux. Ils découlent de problèmes complexes et comportent les questions suivantes:

- 1 - Comment contrer les efforts soviétiques visant à faire pencher la balance globale des forces ou les différentes balances régionales, au détriment de l'Occident?

- 2 – Comment endiguer ou limiter l'utilisation politique, voire militaire, de cette puissance?
- 3 – Comment accroître et diversifier les enjeux coopératifs, au lieu des enjeux conflictuels, dans des relations ordonnées, compatibles et codifiables?

L'attention, quelque peu superficielle et incomplète portée à ces questions, ne doit pas passer sous silence les objectifs de politique générale, exprimés par le gouvernement américain vis-à-vis de l'Union soviétique. Ces objectifs sont inspirés par deux notions divergentes, à savoir:

- 1 – que les relations entre les États-Unis et l'Union soviétique, sans préjuger de leurs issues futures, seront encore longtemps de nature compétitive et antagonique.
- 2 – que, parallèlement, des intérêts partiels communs, pourront se traduire en arrangements limités ou en accords applicables à la prévention des conflits ou à la prévention d'une guerre accidentelle.

Autrement dit, le principe général, qui justifie l'existence du *linkage*, est celui d'un mélange « d'affrontement et de négociation ». Cette formule suggère un processus de relations qui évolue progressivement vers une situation plus fluide, plus indéterminée, et parfois même plus orageuse, la « négociation ».

L'expression utilisée le 7 juin 1978 à Annapolis par le Président Carter de « coopération » et de « concurrence », laissait supposer aux amis et aux adversaires, qu'on était passé à une phase moins rude de la compétition. La reprise d'un dialogue régulateur entre les Grands, susceptible d'inciter à des preuves de modération par un réseau de conventions, d'engagements et de processus coopératifs déjà rodés, suppose l'existence de négociations périodiques.

Afin de maintenir des liens et des convergences politiques et, si possible, une harmonie générale entre les institutions qui existent dans le domaine des relations Est-Ouest et dans le cadre du dialogue Nord-Sud, il serait bon que les négociations soient conduites hors d'« enceintes exclusives ». Des associations plus larges et plus intensives, avec des pays tiers, dans les domaines économiques ou militaires et des interconnexions plus explicites, dans la solution des conflits et la gestion de la coopération internationale, pourraient être trouvées. C'est là que repose tout le sens de la notion de *linkage*.

IV – LA NÉGOCIATION ET SES LIMITES – GLOBALISME ET POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Ce qui a été dit, nous fait conclure que la notion de *linkage*, si nécessaire pour traiter des situations d'interdépendance, s'articule étroitement à celle de négociation. La négociation, par son universalité et sa diversité, est considérée par nombre de spécialistes comme « l'âme même de la diplomatie »¹⁰.

10. M. MERLE. « De la Négociation ». in *Pouvoirs, Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n. 15, 1980, « La Négociation ».

Selon d'autres, négociation et diplomatie, s'identifieraient par leur objet, leurs méthodes et leurs pratiques communes. « La diplomatie est la gestion des affaires internationales par la négociation » (suggère Harold Nicholson repris par l'Oxford English Dictionary)¹¹. C'est un effort pour régler, au moyen de compromis, des intérêts contradictoires. La première limite de la négociation est qu'elle ne peut pas être disjointe de la menace d'utilisation de la force. Son efficacité en serait affectée. La deuxième limite est qu'elle ne constitue pas une fin en soi, mais s'inscrit à la fois dans un rapport de forces, qu'elle entend modifier et dans une stratégie globale, qui lui donne tout son sens.

Or, si la négociation classique n'ignorait point le *linkage*, elle ne pouvait acquérir la portée d'aujourd'hui que de l'apparition du système planétaire, avec sa triple caractéristique de globalité, de dissymétrie et d'interdépendance.

La négociation contemporaine exprime un mélange de confrontation et de coopération, qui se déroule à l'ombre du risque nucléaire. Le *linkage* traduit une exigence de modération inhabituelle face au danger de l'antagonisme et au risque d'escalade, propres à la diplomatie de l'ère nucléaire.

Il s'agit là d'un outil conceptuel qui introduit des éléments d'intégration et de contrainte dans la liaison de thèmes, problèmes, événements et perceptions et qui permet, tantôt des « percées » et des « déblocages » des impasses, tantôt des assouplissements des divergences.

Dans « Les chemins de la paix » H. Kissinger écrivait que « dans son acception classique, la diplomatie consiste à rapprocher des points de vue divergents, par le biais de la négociation » et dans « L'heure du choix » il ajoute : « En politique étrangère on ne peut se soustraire à l'exigence de construire un réseau conceptuel intégré. Le banc d'essai de la politique interne est le mérite d'une loi, celui de la politique étrangère, de nuances et d'associations (*linkages*). Un réseau conceptuel qui lie les événements demeure à cet égard un instrument essentiel ». « La politique étrangère – ajoute-t-il plus bas¹² – est une forme d'art et pas une science exacte, elle demande une capacité intuitive, acquise partiellement par l'histoire et inscrite partiellement dans l'indéfinissable ».

La recherche d'un *world modeling*, à laquelle tendent les théories générales des systèmes, est indispensable à la définition du cadre de l'interdépendance. Toutefois la fixation des paramètres empiriques nécessaires à en mesurer la portée, dépend de l'intensité des relations entre les États, les aires, les économies et les problèmes. Cela demeure un élément capital dans l'établissement des priorités en politique interne et dans le choix des options appropriées, en politique extérieure.

La recherche de marges d'initiative praticables nous fait revenir à l'analyse du système international, à la mondialisation des activités économiques et à l'interdépendance diplomatico-stratégique des États.

11. Citée par D. MOÏSI in « La Négociation Internationale » *ibid.*, *Pouvoirs*, p. 31.

12. H. KISSINGER. *L'heure du choix*, Paris, Denoël 1972. *ibid.*, p. 19.

L'appréciation de l'importance du pouvoir contractuel d'un acteur sur l'autre, découle de l'analyse du réseau des interdépendances et de l'intensité des flux d'échange.

La prise en considération des avantages (élargissement de l'autonomie de décision), ou des contraintes et des vulnérabilités (restriction des marges de liberté d'action), dessine ainsi les contours de toute politique étrangère.

En tant que source de coresponsabilisation et de modération réciproques dans la gestion globaliste du *world order*, la conception de l'interdépendance réunit trois fonctions capitales¹³:

- 1 – la fonction de codification des règles de compétition, par la prévention du facteur « surprise », déstabilisant au plan technologique et politique.
- 2 – la fonction de prévention des situations d'affrontement direct (conflit nucléaire, guerre accidentelle) et la reconnaissance d'un équilibre de sécurité reposant sur la parité par équivalence essentielle des systèmes d'armes, conformément aux traités SALT I et II.
- 3 – la nécessité d'un dialogue régulateur entre grandes puissances favorisant la maîtrise des instabilités régionales et la gestion des situations de « crises » (*crisis management*).

V – INTERDÉPENDANCE ET RÉGULATION DU SYSTÈME. UN MODÈLE D'INTÉGRATION OU DE NÉGOCIATION?

A — Intégration et dépendance

La définition d'une conception interactive et globaliste de l'interdépendance aboutissant à une sorte de *world order*, correspond à l'ascension et à la reconnaissance de l'URSS comme acteur international capable d'assumer militairement le rôle de puissance planétaire.

L'idée de « condominium » dans le gouvernement du monde, s'appuie sur une dissymétrie de fond, codifiée par la formule kissingerienne, « parité (stratégique) mais non-équivalence » (politico-économico-idéologique).

La tentative d'intégration de l'adversaire-partenaire dans le contrôle du système international à fondement bipolaire, fait assumer au paradigme de l'interdépendance, la valeur d'un conditionnement entre unités politiques qui se renforcent réciproquement au détriment des autres.

Cette lecture de l'interdépendance, exprime l'une des « conditions » de l'« intégration » politique internationale, nécessaire mais non suffisante à la maîtrise des conflits et au contrôle du système en sa globalité.

13. Voir sur ce point J.M. DENIS. *Les dérives du monde*, Essai sur le système de forces internationales, p. 91 et suivantes, FEDN, Cahiers n. 3.

En ce qui concerne les seules relations économiques, la dimension du marché nord-américain constitue un champ de manœuvre assez vaste et auto-suffisant, pour justifier l'utilisation « idéologique » des doctrines de l'« unilatéralisme » et de l'« autarcie ».

Cet espace d'action apparaît comme une limite aux « dérives » de l'interdépendance, susceptibles de provoquer des glissements vers des formes d'engagement extérieur (interventionnisme-internationalisme)¹⁴.

La philosophie néo-mercantiliste de la tradition américaine, centrée sur la doctrine ricardienne du commerce international a converti la supériorité du marché et celle de la logique du libre-échange (forte spécialisation du travail et avantages des coûts comparés), en une conception négative du « pouvoir de l'interdépendance ».

À partir de cette doctrine, le pouvoir de l'interdépendance se définit par la capacité d'infliger délibérément des coûts à l'adversaire. Ce dernier, s'il est mis politiquement au ban de la communauté internationale, est contraint de subir des sanctions économiques, décrétées dans le domaine des transactions et des flux d'échanges (ex. embargo).

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le « modèle de l'interdépendance » a été un référent permanent dans l'élaboration de la politique étrangère des États-Unis. Il a été utilisé soit à l'époque de la « guerre froide » et de l'existence de l'« équilibre bipolaire rigide » (période 1945-1953) à prédominance américaine et à dominante Est-Ouest (théories du *containement*), soit dans le passage à la phase suivante (1954-1963), caractérisée par l'« équilibre bipolaire souple » (pendant laquelle à la dominante Est-Ouest s'ajoute celle Nord-Sud). La période 1964-1973, marquée par le délabrement progressif du duopole États-Unis-URSS et par la diversification croissante de l'espace international a vu l'émergence théorique de la problématique de l'interdépendance. L'apparition d'un « équilibre bi-multipolaire », dans la phase plus récente (1973-1985) et l'extension d'une dimension transnationale influente, traversant les deux axes Est-Ouest et Nord-Sud, ont alimenté le débat intellectuel, opposant deux types de lecture des réalités internationales¹⁵.

L'apparition de nouvelles zones de tension et une nouvelle distribution des forces à l'échelle planétaire ont enfin déplacé l'objet des préoccupations majeures sur la définition d'un code de bonne conduite dans la gestion des crises et dans la maîtrise des conflits périphériques.

Pendant ces quatre phases, le modèle de l'interdépendance a constitué la structure conceptuelle des grandes orientations de politique extérieure. Il a joué un rôle important dans la fixation des règles du jeu et dans le calcul des risques du

14. Voir sur ce point C.M. SANTORO. « Interdipendenza e relazioni internazionali: l'analisi concettuale », in *Rivista italiana di Scienza Politica* n° 3/1982.

15. H. KISSINGER. *L'Heure du choix*, Paris, Denoël, 1972; Z. BRZEZINSKI, S.F. HUNTINGTON. *USA - USSR - Similarities and Contrasts, Convergence or Evolution? Harmond - Sworth, Penguin Books, 1963.*

système bipolaire (*deterrence*); ensuite il a influé sur les analyses concernant la politisation croissante des relations économiques et le transfert des règles du jeu du strict domaine de l'économie à celui de la politique. Parallèlement à l'augmentation des répercussions négatives que l'action ou l'inaction de certains gouvernements faisaient ressentir dans plusieurs domaines (fixation des termes des échanges, des monnaies etc.) se métamorphosaient les rapports de puissance entre les États-Unis et l'Europe d'un côté, les États-Unis et les autres régions du monde de l'autre.

Selon certains analystes¹⁶ le « modèle de l'interdépendance », a été, dans l'interprétation américaine, un modèle « globaliste » en politique étrangère (*leadership du Free World*), « impérial » en politique militaire, (*National Security, Supremacy*), « libéraliste et mondialiste » en politique économique (légitimité d'un ordre unilatéral sous le guide des États-Unis).

Par rapport au système de l'équilibre (*balance of power*), le modèle de l'interdépendance ne se donne nullement comme un modèle alternatif de type universel. Il apparaît plutôt comme une formule de gestion contractuelle des relations internationales, appuyée sur des préférences et des *partnerships*, thématiques, géopolitiques ou stratégiques et sur des techniques liées, de persuasion-tension-conflit.

En tant que modèle bi-multilatéraliste, le système de l'interdépendance comporte un jeu à plusieurs partenaires et pas exclusivement à deux. La relation bipolaire (duopole dissuasif ou *deterrence* stratégico-nucléaire) ne peut effacer les autres. Économiquement, le régime de l'interdépendance inscrit dans un même modèle de production et d'échange, le sous-système soviétique et celui des « économies socialistes », les plaçant toutefois dans une posture dépendante.

Le modèle de l'interdépendance est, en somme, mixte et hybride. Il dépasse les distinctions traditionnelles d'économie et de politique et unifie les dichotomies classiques des sphères productives, financières ou politiques. Il se prévaut d'une approche originale d'action et de conception, le *linkage*. Ce dernier appelle à des méthodes élaborées à l'aide des théories des jeux et des systèmes, globalement orientées à la négociation et au contrôle des conflits, au *crisis management* et à l'analyse des formes de *sensitivity* et de *vulnerability*.

Au sein de cette extrême variété de rapports (économiques, technologiques, stratégiques ou financiers), s'inscrivent les dissymétries des relations de puissance. Les phénomènes de perception et d'image y acquièrent une fonction capitale. Les facteurs culturels, idéologiques ou religieux comptent désormais parmi les causes les plus redoutables des transformations de l'environnement international.

B — Les modèles de l'intégration

Dans l'examen des modèles susceptibles de faciliter l'interprétation des déséquilibres qui structurent les rapports internationaux, nous repérons des familles de

16. C.M. SANTORO, *op.cit.*

concepts, dont l'affinité vis-à-vis de l'interdépendance, est purement linguistique ou sémantique.

Il s'agit des termes d'« intégration » et de « dépendance », dont les paradigmes théoriques, les schèmes d'intelligibilité et les typologies des phénomènes sous-tendues, relèvent d'autres interrogations et d'autres soucis de construction intellectuelle. On peut se demander quel est le fondement empirique de l'outillage conceptuel ainsi dégagé et de quelle manière parvient-il à fournir une explication pertinente des relations Nord-Sud, pays développés-pays en développement, aires homogènes-aires hétérogènes ?

F. Machlup, A. Etzioni, D. Mitrany et K.W. Deutsch situent les théories de l'intégration au niveau de la « combinaison des parties dans un tout ». Au sens économique, ils en repèrent les manifestations dans le processus de coopération horizontale (trusts, fusions, FMN, cartels, etc.), au niveau politique, dans les processus qui décrivent les caractéristiques appropriées à la réalisation d'une communauté politique.

Dans la perspective de l'intégration, on peut distinguer différentes approches, ayant pour but d'éclairer les causes et les variables qui favorisent le développement du processus d'intégration¹⁷.

- *L'approche institutionnaliste*, (dont l'objet est l'étude de l'élaboration des structures institutionnelles qui visent la création d'un cadre juridique et politique préalable, ex-Fédération).
- *L'approche fonctionnaliste*, (orientée vers l'action et fondée sur le postulat utilitariste de la coopération au niveau des tâches. Cette approche concerne les réponses apportées aux plus diverses catégories de besoins fonctionnels et conduisant à des formes d'unification politique.
- *L'approche factorielle*, (comportant l'identification et l'étude empirique des facteurs qui favorisent les modes d'intégration régionale, nationale, supra-nationale).

Il s'agit de modèles théoriques, dont les postulats socio-politiques sont, en amont, la forte homogénéité du social, et, en aval, l'exclusion de déterminismes violents découlant de situations conflictuelles.

C — La dépendance et ses théories

Le paradigme de la « dépendance » peut être pensé dans le cadre d'une vision particulièrement asymétrique de l'interdépendance. Il éclaire la nature déséquilibrée du système international, dont il met en évidence la complexité de la structure et les phénomènes de domination-exploitation qui y opèrent.

En tant que construction intellectuelle, la théorie de la dépendance doit être insérée dans le débat sur les politiques de développement des pays d'Amérique

17. Voir sur ces aspects Philippe BRAILLARD, *Théories des Relations Internationales*, Paris, Coll. Thémis, P.U.F. 1977, p. 135 et sv., pp. 319-323.

latine au cours des années 1960. En tant qu'indicateur politique, elle s'inscrit dans les interrogations sur le rôle des facteurs extérieurs et sur celui des effets systémiques au sein des sociétés dominées¹⁸.

L'impact provoqué par le paradigme de la dépendance dans le domaine des sciences humaines (Cardoso-Faletto 1969), s'est étendu au domaine de la sociologie historique (I. Wallerstein 1974). La littérature a ainsi évolué de l'analyse du niveau local du phénomène, vers sa généralisation au niveau mondial (S. Amin 1977, G. Frank 1978).

À la base de cette extension nous repérons l'idée d'un espace global structuré par un système d'échanges inégalitaires et par une division et spécialisation du travail contraignantes. L'émergence de zones économiques distinctes, centre, périphérie, semi-périphérie, en résulterait.

Puisque l'économie-monde ne récompense que le capital accumulé, le procès de subordination qui s'y établit aurait, selon cette approche, un caractère marginalisant et oppressif. En ce sens la subordination des relations centre-périphérie revêt une allure cumulative.

Le « Rapport du Département d'État américain »¹⁹ reconnaît que l'interpénétration des économies produit une combinaison d'extraversion et d'introversion. Caporaso distingue à cet égard deux écoles :

- 1 – Celle de la « Dépendance » ou « Reliance », selon laquelle on pourrait définir comme dépendance le « conditionnement, ou l'appui extérieur de la part de certains acteurs vis-à-vis d'autres ». Ce terme traduit l'idée d'une dissymétrie sectorielle ou régionale, plutôt que celle d'une « inégalité » de structure.
- 2 – L'école de la *Dependencia*, qui postule l'existence d'un processus « d'intégration subalterne » des économies périphériques au sein d'un système capitaliste mondial dominant. Selon ce courant, le processus d'intégration s'accompagne d'une série de distorsions structurelles.

Une telle conception implique, toutefois, le dépassement de la distinction entre « dedans » et « dehors », « facteurs internes » et « facteurs extérieurs » au profit d'une interprétation transnationale de l'économique. Caporaso²⁰ précise cette position de la façon suivante : « les unités d'analyse ne sont plus les États-Nations ordinaires, agissant les uns sur les autres et essayant de s'influencer réciproquement. Ce sont les classes, groupes socio-économiques, et forces politiques qui deviennent les acteurs principaux et, ce qui est encore plus important, les réseaux d'influence et les alliés en puissance ne circulent pas toujours au sein des mêmes champs

18. A.R. ZOLBERG. *L'influence des facteurs externes sur l'ordre politique interne*, in « Traité de Science Politique » – M. Grawitz – J. Leca, PUF, Paris 1985, p. 574.

19. J. SASSOON. « Dipendenza e Interdipendenza nel sistema internazionale. Un esame dei modelli teorici », in *Quaderni di Sociologia*, vol. XXIX, 1980-81 – III.

20. J.A. CAPORASO, Introduction: Dependence and Dependency in the Global System, in *International Organization*, XXXII, n. 1, 1978; « Dependence, Dependency and Power in the Global System: a Structural and Behavioral Analysis », in *International Organization*, XXXII, n. 1, 1978.

nationaux. Ainsi, nous sommes encouragés à penser non seulement aux alliances « internes » et « externes », mais aussi à des alliances « transnationales » entre groupes étrangers et nationaux. Cette catégorie transnationale n'est pas une simple combinaison de forces nationales et étrangères, facilement décomposable pour les besoins de l'analyse. Au contraire, certaines de ces fusions sont si complètes que les composantes en perdent leur identité séparée ».

Distincte et opposée à l'orientation élaborée par le monde académique nord-américain, une vaste littérature s'est développée autour de la grille « dépendantiste », lui assignant une extrême variété de significations.

Les études menées dans ce cadre²¹ sont signalées par les importants travaux de Myrdal, Baran, Frank, Cardoso, Amin et Emmanuel, en opposition, voire en réaction au champ intellectuel inspiré de la « théorie des stades » de W.W. Rostow. Le modèle rostowien fut contesté par la mise en cause de la notion de « décollage » et par l'allégation d'une double ignorance, de l'histoire et de l'externe. Les théoriciens de la dépendance mirent en relief les contraintes d'un espace économique globalement structuré et le rôle des facteurs extérieurs dans l'analyse historique du développement.

Aux environs des années 1970, une deuxième vague d'auteurs, Palloix, Michalet et Hymer insistèrent sur le passage à une nouvelle dimension de la dépendance, dont la causalité structurelle reposerait sur la réorganisation de l'appareil productif et l'internationalisation du capital.

Ces théories représentèrent un refus de la science économique traditionnelle qui tendait à isoler l'économique du social et les problèmes du retard des problèmes du développement. Toutefois les limites les plus évidentes de l'approche dépendantiste se situent :

- 1 – au niveau de la sous-estimation de l'épaisseur des phénomènes de politique internationale. Les assertions selon lesquelles la logique de la domination s'exerce désormais sur le terrain de l'économie, internationalisée et mondialisée, et non sur celui des systèmes et souverainetés politiques, passent à côté de toute analyse géopolitique ou géostratégique.
- 2 – au niveau des extrapolations sur le dépérissement des États-Nations au sein d'un système productif intégré. Les aires économiques ne coïncideraient plus avec les frontières étatiques et les déborderaient, en les effaçant progressivement. Les analyses conduites sur la nature déséquilibrée du système international et sur les origines des distorsions structurelles qui le caractérisent sont fondées sur une simplification interprétative et sur une vision unilatérale de la dépendance comme fondement causal de la domination.

21. G. MYRDAL. *Teoria Economica e Paesi Sottosviluppati*, Feltrinalli, Milano, 1966; P. BARAN. *Il « Surplus » Economico e la Teoria Marxista dello Sviluppo*, Feltrinelli, Milano, 1962; F.H. CARDOSO. « Dependency and Development in Latin America », *New Left Review*, 1972, n. 74; S. AMIN. *L'accumulazione su Scala Mondiale*, Jaca Book, Milano, 1971; A. EMMANUEL. *Lo scambio ineguale*, Einaudi, Torino, 1972.

S'expliquent ainsi les présupposés analytiques selon lesquels :

- 1 – La dépendance a un sens unique : la « périphérie » dépend du « centre ».
- 2 – La dépendance est un produit nécessaire du développement du capitalisme.

Le processus de développement du capital dans cette optique, est une source de subordination, d'asservissement et de spoliation.

En ses premières formulations (années 1960), la théorie de la dépendance posait l'accent sur l'influence conjointe de deux facteurs au moyen du marché :

- Le transfert de « surplus » allant de la « périphérie » au « centre » et représentant l'extorsion du travail par le capital.
- Le rapatriement des profits, réalisés à l'étranger par les FMN et représentant un prélèvement du capital métropolitain sur les possibilités locales d'épargne et d'investissement.

Ce processus global de spoliation montrerait :

- 1 – La nature fonctionnelle de la liaison entre développement (centre) et sous-développement (périphérie).
- 2 – La complexité de la structure de domination et d'exploitation, souvent indiscernables.
- 3 – L'interconnexion entre rapports de domination (Nations et États) et rapports de classe des formations sociales dépendantes.
- 4 – L'allure cumulative de l'écart qui se creuse entre les pays avancés et les pays sous-développés.

La conclusion générale de cette grille interprétative est que la structure (distribution des cartes entre les joueurs) détermine le procès (manière de jouer choisie par les acteurs) et dispose d'un caractère contraignant et nécessaire. L'inverse ne pourrait être vrai.

L'« emprise de la structure » (F. Perroux – sphère de l'économie) opérerait en somme comme un « effet de domination » (sphère du politique), comme une sorte de déterminisme involontaire (ce que Knorr appelle *non-power influence*). La capacité d'un facteur d'affecter le comportement d'autres facteurs serait plus forte que l'autonomie de décision et que les possibilités de résistance vis-à-vis des pressions extérieures.

Les mutations des règles, des statuts et des fonctions du jeu politique international, puis les changements intervenus dans les domaines techniques, productifs et financiers, ont fragmenté l'espace international et engendré un nouveau pluralisme, une nouvelle distribution de la puissance.

L'aiguïsement des tensions et l'émergence de facteurs de crise ont marqué les capacités d'adaptation des États et des économies aux dynamismes de l'environnement international.

La donnée nouvelle est constituée par l'usure des deux grands modèles de représentation dualiste du système international :

- l'équilibre bipolaire, dans les relations « Est-Ouest ».
- la domination Nord-Sud, dans les rapports « centre » – « périphérie ».

Cette usure affecte les critères d'interprétation des réalités et se manifeste comme une crise des paradigmes théoriques qui ont fourni le cadre de référence conceptuelle aux différents lectures du monde contemporain, économicistes ou marxistes.

Une problématique originale naît de cette extrême diversification du monde, de l'appréciation de son évolution globale et des clivages qui poussent à la recherche d'instruments cognitifs, aptes à rendre compte de ces transformations.

VI – CONCLUSIONS

Les perspectives d'analyse par lesquelles on a essayé de systématiser et d'expliquer ces métamorphoses ont fait les preuves de leurs limites.

La théorie diplomatico-stratégique, privilégiant l'analyse du système inter-étatique au sein de la société internationale a accordé un primat incontestable au duopole de puissance États-Unis – URSS. Elle s'est révélée inapte à percevoir et à traiter les événements qui relèvent de la diversité et de la fragmentation du système.

La théorie marxiste de la dépendance a souffert, à son tour, de carences en degrés de consistance théorique. Édifiée à partir d'une analyse des inégalités économiques et du primat des déterminismes structurels sur les processus et les dynamiques des forces, elle est apparue inappropriée à rendre compte de phénomènes historiquement nouveaux.

Ainsi, la première approche, conduisait à la recherche de l'exacte combinaison entre bipolarisme et multipolarité au sein du système international. Son but consistait à s'interroger sur le rang des États dans la hiérarchie de puissance et sur le rôle de ces derniers dans les équilibres mondiaux.

Ce que les théoriciens de la dépendance saisissaient comme « sub-impérialisme » ou « capitalisme semi-périphérique », était perçu par l'approche diplomatico-stratégique comme une sorte de régionalisation du système.

Les « hégémonies » émergentes (*new-influentials*) auraient eu pour fonction de stabiliser le système, évitant sa polarisation excessive.

La théorie diplomatico-stratégique privilégiait le rôle stabilisateur des puissances intermédiaires, accédant par cooptation à des responsabilités de contrôle régional. Cette « lecture » permettait de transposer, au niveau international, le débat classique sur le rôle politique des classes moyennes et de la petite bourgeoisie, tantôt modérateur, tantôt révolutionnaire²².

22. P. HASSNER. « Les Nouveaux Centres de Pouvoir dans le Système International » ; « À la recherche de la cohérence perdue du côté de la semi-périphérie » in *Revue Française de Science Politique*, n° 2, avril 1980.

En tant que support au *policy makers* elle aidait à résoudre les problèmes de l'*involvement* et à sortir des impasses du choix, entre retrait unilatéral ou engagement direct dans les conflits locaux. La théorie des hégémonies émergentes facilitait considérablement cette tâche justifiant la fonction équilibratrice des gendarmes régionaux, satellites ou clients.

L'accroissement du niveau de complexité, imputable à la fragmentation du système et la forte hétérogénéité des traditions, mentalités et cultures politiques ont posé aux analystes deux grandes séries de questions :

- 1 – Une question épistémologique d'abord, centrée sur la pertinence des notions d'acteur et de pouvoir uniques, à rendre compte des variétés de leurs contenus, sociologiques et institutionnels.
- 2 – Une question praxéologique ensuite, découlant des difficultés de lecture imputables :
 - à l'effacement des lignes traditionnelles de tension par l'apparition de nouveaux clivages et par la multiplication des conflits périphériques.
 - à la différenciation de la dimension de la puissance.
 - à l'exigence d'un minimum d'articulation et de cohérence dans la mise en oeuvre des stratégies de contrôle.
 - à l'évaluation des liens existants entre « logiques régionales » et « évolution globale ».

On retrouve ainsi, autrement formulées, les grandes questions de la sociologie et de la science politique :

- les questions sociologiques, qui touchent aux rapports entre sociétés, États et environnement international et qui engendrent des interférences constantes entre évolutions internes ou orientations extérieures.
- les questions politologiques, qui se réfèrent aux dilemmes et capacités d'un acteur à résoudre les problèmes du contrôle de son environnement et à affronter les défis et les influences de ce dernier sur sa stabilité interne.

La nécessité de faire éclater le caractère univoque des théories binaires et leurs limites spatiales, temporelles et logiques (centre-périphérie, développement – sous-développement, impérialisme-dépendance), ont poussé les analystes à insister sur la nature globale des processus et sur l'interdépendance inégale de ses parties.

L'aspect incomplet des hégémonies et les traits ambigus et protéiformes des nouveaux centres de puissance, resituent autrement les problèmes du cadre d'analyse.

La fragmentation du système international, la politisation croissante de tous les rapports, les préoccupations de paix, de conflit et de guerre, semblent se placer dans la dimension des univers régionaux plutôt que dans celle des équilibres globaux.

Les problèmes des grandes puissances découlent des incertitudes dues aux situations non maîtrisées et aux pertes locales de contrôle qui peuvent affecter d'autres aires ou s'étendre à d'autres litiges.

La théorie de l'interdépendance est particulièrement indiquée pour rendre compte de l'émergence de nouveaux centres de pouvoir. Elle intègre les relations

inégalitaires entre États, régions et sociétés à la lumière du déclin des hégémonies totales.

Les distinctions entre formes incomplètes de la puissance et *linkages* stratégiques ou tactiques, n'opèrent que grâce aux nouvelles règles du jeu international. Parmi les théories existantes, elle apparaît comme celle qui permet de mesurer empiriquement les changements de hiérarchie des acteurs, la transformation des rôles politiques et les nouvelles formes de coopération, compétition et conflit. Elle pose le problème des limites de la puissance dans les stratégies de contrôle du système international de l'âge nucléaire. Ces limites se traduisent en une économie dans l'emploi de la force et dans l'étude des contraintes extérieures.

En tant que perspective analytique, la théorie de l'interdépendance a représenté une négation capitale des contenus de la catégorie marxiste de la dépendance. Elle a montré les faiblesses des approches du système international en terme de pouvoir total (*overall Hegemony, all Power*) et y a substitué celle de « domination incomplète et de réciprocité imparfaite » (Pierre Hassner). L'accroissement de l'interdépendance n'est guère associé à l'expansion du capitalisme, pas plus qu'à la dénonciation des formes d'extraversion économique.

Les travaux sur l'interdépendance ont signalé « l'importance des processus politiques de négociation et de marchandage (*bargaining process, linkage*). Ils ont mis en lumière les possibilités de transformation des ressources disponibles en résultats favorables (M.C.Smouts)²³ et ont attiré l'attention sur la diversité des domaines et des problèmes, qui fractionnent le système dans la dimension horizontale en dessous de l'univers diplomatico-stratégique.

En mettant en évidence que la position de certains acteurs peut résulter d'un solde final en « coûts », supérieur aux « bénéfiques » escomptés, elle contribue à affiner une définition plus appropriée de la « puissance ».

Celle-ci serait conçue non plus comme expression d'une capacité de détermination des structures d'autorité et des règles d'influence, mais comme capacité d'orienter et de contrôler les hiérarchies, fonctionnelles et sectorielles du système. Capacité, qui se fait valoir, au cours des négociations internationales, tantôt comme technique de coercition, tantôt comme technique de compensation.

Le but d'acquérir une marge de manoeuvre supérieure à celle de l'adversaire, d'amenuiser son propre niveau de vulnérabilité et d'augmenter ses capacités de nuisance et de représailles, trouve une application conséquente dans la politique du *linkage* grâce à cette grille d'interprétation.

Les facteurs sociaux et l'évolution de la structure de classe d'un certain type de société, autorisant une liaison entre acteurs étatiques et sub-étatiques y sont sous-estimés. Ceci se traduit par une absence de perspective historique, qui caractérisait pourtant les théories de la modernisation.

23. M.C. SMOUTS. « Nouveaux Centres de Pouvoir et Problématique de la Puissance »; « Les Nouveaux Centres de Pouvoir dans le Système International », in *Revue Française de Science Politique*, n° 2, 1980.

Le « modèle de l'interdépendance » dégage la représentation d'un système « dépourvu de finalités » et par conséquent de capacités d'anticipation. Toute idée de dessein, de volontarisme et de subjectivité semble y être exclue.

Les lectures néo-mercantilistes de l'interdépendance prônent une diminution des jeux d'interaction, considérés comme des sources virtuelles de crises et de conflits²⁴. L'argument invoqué est que les institutions censées gouverner cette augmentation du niveau de complexité du système, se révèlent totalement impuissantes à le faire. D'où l'impératif de deux mesures dont l'une consiste à établir un consensus sur la pertinence des instruments théoriques disponibles, l'autre à favoriser l'adaptation des structures politiques à un ordre international renouvelé.

L'évolution globale du système international en dépend. « Quelle sera-t-elle, en fait, la morphologie du système dans le proche avenir si la multiplication des flux de communication et l'accroissement des acteurs étatiques et exotiques modifient en profondeur les deux modèles de fonctionnement connus jusqu'ici, celui de « l'équilibre » et de la « bi-polarité » ?

Un monde où la dimension horizontale l'emporte sur la dimension verticale, est-il un monde politique gouvernable ou, plus simplement, concevable ?

24. A.M. SCOTH. « The Logic of International Interaction » in *International Studies Quarterly*, september, 1977.